Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 54 (1962)
Heft: 11

Artikel: La centrale suisse s'éducation ouvrière a cinquante ans
Autor: Bernasconi, Giacomo
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-385260

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

50 ANS

La Centrale suisse d'éducation ouvrière a cinquante ans

par Giacomo Bernasconi, président de la CEO

Le présent fascicule de la Revue syndicale *a mis en quelque sorte son habit du dimanche – en l'honneur de la Centrale suisse d'éducation ouvrière: elle fête son anniversaire d'alerte quinquagénaire.*

Si la CEO a cinquante ans seulement alors que l'Union syndicale en a quatre-vingt-deux, il ne faut pas en conclure qu'au cours des premières années de son existence le mouvement syndical ne s'est pas préoccupé de la formation des travailleurs. D'emblée, leur promotion intellectuelle a figuré, au même titre que leur émancipation économique, parmi les objectifs majeurs des organisations ouvrières. Dès le premier jour, elles se sont employées à former les cadres dont elles avaient besoin, à initier leurs membres aux problèmes économiques et sociaux, à leur donner les connaissances que les programmes scolaires négligeaient. Assez rapidement, les jeunes syndicats ont pris conscience du fait que ces efforts ne pouvaient produire tous leurs fruits qu'à la condition d'être coordonnés: la Centrale suisse d'éducation ouvrière est née de cette constatation.

«La connaissance libère!» a été l'un des premiers mots d'ordre du mouvement syndical et de l'éducation ouvrière. Il reste foncièrement vrai, mais à la condition de ne pas en faire un slogan. Car, enfin, cette affirmation est relative. Il n'est pas vrai que toutes les sortes de connaissances, toutes les formes du savoir contribuent à libérer l'homme. Une formation intellectuelle mal conçue, un demi-savoir, l'accumulation de connaissances superficielles et mal assimilées faussent l'esprit et la pensée plus qu'ils ne les forment.

La Centrale suisse d'éducation ouvrière vise avant tout à deux buts. Par le moyen de cours accessibles à un cercle assez large de personnes, elle veut diffuser des connaissances générales, les valeurs de la culture, élever le niveau intellectuel des travailleurs, élargir leur horizon, les rendre conscients de la diversité du monde, de la multiplicité des problèmes et des relations de cause à effet qui les lient; en un mot, pour citer un mot de Jean Giono, elle veut les rendre sensibles aux «vraies richesses». Parallèlement, les cours que la CEO et l'Ecole ouvrière suisse organisent régulièrement à l'intention des fonctionnaires des fédérations et des hommes de confiance ont pour objet de compléter leur formation économique, politique et sociale, leur connaissance des problèmes actuels du mouvement syndical afin qu'ils soient à même de contribuer efficacement à leur

solution – et toujours à la hauteur des tâches et des responsabilités qu'ils assument.

Au cours de ces cinquante années, le champ d'activité de la CEO s'est élargi, à l'instar de celui des syndicats. Mais les ressources financières et les possibilités humaines imposent des limites assez précises à cette extension. Le financement de l'institution est assuré presque exclusivement par le mouvement ouvrier. Chez nous – il en va tout autrement dans les pays scandinaves – les pouvoirs publics et l'opinion n'ont pas encore pris une conscience assez nette du rôle que l'éducation des adultes peut et doit jouer, de sa contribution au renforcement de la démocratie; aussi n'accordent-ils qu'un appui insuffisant à cet instrument essentiel de la formation civique.

Ce cahier de la Revue syndicale *apporte la preuve que la Centrale suisse d'éducation ouvrière a tiré le maximum de ses ressources limitées, qu'elle a fait fructifier le talent qui lui avait été confié. De nouvelles tâches l'attendent. Nous avons la certitude qu'elle les abordera avec la même conscience de ses responsabilités, la même volonté de servir – et le mouvement ouvrier et le pays – que jusqu'à maintenant.*